

Commune  
**POURRIERES**

83097

**Liste des servitudes**

## POURRIERES

## A2 Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation

Articles L.152-3 à L.152-6 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 2 )

### Canalisations souterraines d'irrigation de la Société du Canal de Provence

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Décret 15/05/1963

### Réseau de Pourrieres

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

### Réseau de Rousset

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

### Réseau de Trets

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

### Réseau La Beyssane

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

### Réseau Sainte Catherine

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale - Le Tholonet -  
CS 70064 13182 Aix en Provence cedex 5

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de  
Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Acte : Non renseigné

---

## **A5** Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

*Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1 )*

### Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement

Services communaux

Acte : Non renseigné

### Canal ouvert Pourrières

Gestionnaire à déterminer

Acte : Non renseigné

### Galerie à Pourrières

Gestionnaire à déterminer

Acte : Non renseigné

---

## **A9** Zones agricoles protégées

*Article L 112-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - e - 1 )*

### Classement d'une zone agricole protégée (ZAP) intercommunale sur les communes de Saint-Maximin-la Sainte-Baume, Pourcieux et Pourrières

Services communaux

Acte : Arrêté préfectoral                      21/09/2018

---

## AC1 Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

Articles L. 621-1 et suivants, L. 642-9 et L. 621-30 à L. 621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - a)

### Monument historique classé : Tombeau Romain dit "Trophée de Marius"

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre  
- 83000 Toulon

Acte : Décret 19/11/1910

### Monument historique inscrit : Ancien couvent des minimes (pour partie) - ensemble des façades et toitures de l'ancien couvent - la chapelle en totalité - le cloître avec son aire et l'ensemble de ses galeries (périmètre de protection modifié par délibération du conseil municipal du 11/10/2010)

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre  
- 83000 Toulon

Acte : Décret 28/03/1991

### Monument historique inscrit : Vieille Fontaine (périmètre de protection modifié par délibération du conseil municipal du 11/10/2010)

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre  
- 83000 Toulon

Acte : Décret 24/02/1926

---

## AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés

Article L. 341-1 (sites inscrits) et article L. 341-2 (sites classés) du code de l'environnement et article L. 642-9 du code du patrimoine (zones de protection) (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - b)

### Site classé : Massif du Concors

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service biodiversité, eau et paysages - 16 rue Zattara - CS  
70248 - 13331 Marseille cedex 3

Acte : Décret 23/08/2013

## 10 Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

*Articles L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du code de l'environnement, L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1, du code de l'urbanisme, R.122-22 et R.123-46 du code de la construction et de l'habitation.*

### Maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, produits chimiques

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - SPR & SECAB - 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille  
cedex 3

GRT Gaz - Pôle d'exploitation Rhône Méditerranée - DMDTT - ERTET - 33 Rue Pétrequin -  
BP 6407 - 69413 LYON CEDEX 06

Acte : Arrêté préfectoral 29/12/2017

---

## 11 Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général

*Article L. 555-16 et L. 555-27 à L. 555-29 du code de l'environnement (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - a)*

### Servitude de passage à 12 mètres (pipeline La Méde - Puget/Argens)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service prévention des risques - 16, rue Zattara - CS 70248 -  
13331 Marseille cedex 3

Acte : Non renseigné

### 13 Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz

*Articles L. 555-16 et L. 555-27 à L. 555-29 du code de l'environnement et articles L. 433-5 à L. 433-11 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - a)*

#### Canalisation de transport de gaz Artère de Provence DN 400 (Anciennement Artère Provence-Côte d'Azur DN 400)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur - SPR & SECAB - 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille  
cedex 3

GRT Gaz - Pôle d'exploitation Rhône Méditerranée - DMDTT - ERTET - 33 Rue Pétrequin -  
BP 6407 - 69413 LYON CEDEX 06

Acte : Non renseigné

---

### 14 Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

*Articles L. 323-3 à L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)*

#### Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES

ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARGNANE

Acte : Non renseigné

---

### Int1 Servitude instituée au voisinage des cimetières

*Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)*

#### Cimetière communal de Pourrières

Services communaux Mairie de Pourrières

Acte : Non renseigné

---

### PT3 Servitude attachée aux réseaux de télécommunication

Articles L. 45-9 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - E - 3 )

#### Câble souterrain de télécommunication n 533 MARSEILLE - NICE

France Télécom UPR - SE - Bureau Parc Bâtiment H - 18-24 Rue J. Réattu - 13009 Marseille

Acte : Arrêté préfectoral 23/04/1985

---

### T1 Servitude relative aux voies ferrées

Articles L. 2231-1 à L. 2231-9 et L. 2113-1 à L. 2113-3 du code des transports et article L. 114-6 du code de la voirie routière (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - c - 1 )

#### Ligne S.N.C.F. CARNOULES - GARDANNE

SNCF - Délégation Territoriale de l'Immobilier Méditerranée - Pôle optimisation du parc immobilier - 4 Rue Léon Gozlan - CS 70014 - 13331 Marseille cedex 03

RFF - Direction Régionale PACA - Service aménagement et patrimoine - Les Docks Atrium - 10 Place de la Joliette - BP 85 404 - 13557 Marseille Cedex 02

Acte : Non renseigné

---

### T7 Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement

Article L. 6352-1 du code des transports (Annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 4 )

#### L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 à l'exception des zones couvertes par la servitude T5

SNIA - Pôle Nice-Corse - Aéroport de Nice - Bloc technique T 1 - CS 63092 - 06202 NICE cedex 3 (courriel : snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Acte : Arrêté interministériel 25/07/1990

---